



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MONTEREAU-FAULT-YONNE
10 RUE ETIENNE THIBAULT
77875 MONTEREAU CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 30 523 279 310

Référence de l'avis : 23 77 0069526 82

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

13 IMP DE LA BRAVE MARGOT

77250 MORET LOING ET ORVANNE

Numéro FIP : 770 58 08 8367409789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 06/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 77036

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MONTEREAU-FAULT-YONNE
SAID MONTEREAU-MORET
10 RUE ETIENNE THIBAULT
77875 MONTEREAU CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

PLOZNER SOPHIE
13 IMP DE LA BRAVE MARGOT
77250 MORET LOING ET ORVANNE

Somme qu'il vous reste à payer

489,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2023 :	122,00 €
26 octobre 2023 :	122,00 €
27 novembre 2023 :	122,00 €
27 décembre 2023 :	123,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 3013 140X XXXX XXX1 578

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021J30E2C279418PAS1A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2023.

Revenu fiscal de référence : 46 559

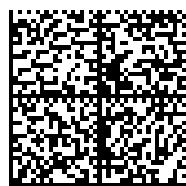
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : MARIE DE CHASTENAY



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
V		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,50

Détail des revenus

	Déclar. 1	Enfant(1)	Total
Salaires.....	33167	0	
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0		
Total des salaires et assimilés ²	33167		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3317		
Pensions, retraites, rentes.....	2922	11333	
Abattement spécial de 10%.....	- 422	- 1133	
Salaires, pensions, rentes nets.....	32350	10200	42550

Revenu brut global.....				42550
CSG déductible.....				- 0

Revenu imposable.....	Taux	12,8%	Montant	42550
Revenus au taux forfaitaire.....				113
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1717
Décote.....				- 56
Impôt avant réductions d'impôt.....				1661

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	360	360	270	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			183	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 453

Impôt proportionnel.....				+ 14
--------------------------	--	--	--	------

Impôt total avant crédits d'impôt.....				1222
---	--	--	--	-------------

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	14	14	- 14

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....			1208
---	--	--	------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 10 30 523 279 310

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2022 dû⁵³:

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

1208

- 800

+ 81

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....

489

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

489

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵.....

46559

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

113

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....

Déclarés
Nets

Déclar. 1

4329
3896

Heures supplémentaires et jours RTT.....

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

Déclar. 1

16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ouappelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....

2,76%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.